



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

## **Difficultés rencontrées par l'AFC**

La Présidente de l'AFC (Association pour la formation continue) a alerté, par un courrier du 28 septembre 2016, le Préfet de l'archipel sur les difficultés financières rencontrées par la structure. Le Préfet a répondu en rencontrant ce lundi 3 octobre les responsables et les salariés de cette association.

Après un tour de table sur l'origine des difficultés de l'association (perte de marchés de formation, retard de paiements des créanciers...), le Préfet a rappelé que l'Etat intervenait essentiellement dans le cadre du financement des actions d'insertion professionnelle menées par l'association. En 2016, comme les années précédentes, les actions d'insertion professionnelle financées par l'Etat dans le territoire ont été importantes, notamment pour la mise en place d'ateliers et chantiers d'insertion : 82 900 € en 2016 (pour mémoire 58 000 € en 2015). En 2016, l'AFC n'a pas mis en place de telles actions, ce qui explique qu'elle n'ait pas été financée par l'Etat à ce titre.

Cependant, pour aider l'AFC dans les difficultés qu'elle rencontre, le Préfet a proposé à l'association :

1. Une réunion en urgence du Comité de l'emploi et de la Formation professionnelle (CEPOF) pour faire le point de la situation avec les partenaires de la formation professionnelle, en lien avec la collectivité compétente en la matière ;
2. La mise en place d'un accompagnement comptable et de structure auprès de l'association, financé par l'Etat ;
3. Un groupe de travail permettant d'identifier très rapidement les chantiers d'insertion que l'AFC pourrait mobiliser sur l'archipel.